

Formations Sionneau Online



CONTRAT DE FORMATION

Formation Supérieure en Acupuncture - PARIS - 2019/2021

DATES : 2019 : 21 et 22 septembre, 12 et 13 octobre, 2 et 3 novembre
2020 : 11 et 12 janvier, 8 et 9 février, 4 et 5 avril, 2 et 3 mai, 6 et 7 juin
Les dates du 2^{ème} cycle seront transmises au premier trimestre 2020.

HORAIRES : Samedi 9 h 00 à 12 h 30 et 14 h à **18 h 00.**
Dimanche 9 h 00 à 12 h 30 et 14 h à **17 h 00.** (Certains cours peuvent finir vers 16h)

LIEU : Paris intramuros. Le lieu exact vous sera communiqué après confirmation de votre inscription.

TARIF: 295 € par week-end. Soit 2360€ pour la 1^{ère} année (8 week-ends) et 2360€ pour la 2^{ème} année (8 week-ends). Total de 4720€ pour les deux années.

PROGRAMME : <https://sionneau.com/formations/programmes/formation-superieure-en-acupuncture>

Mme ou Mr / Nom : _____ Prénom: _____
Adresse : _____
C.P. : _____ Ville : _____ Pays : _____
Tél portable : _____ E-mail @ : _____

Si vous pouvez bénéficier d'une prise en charge par un organisme nous vous aidons à monter le dossier.

Pour les options de paiements 2, 3 et 4, afin d'être en règle avec la réglementation fiscale du code monétaire et financier (art. L131-2) nous vous demandons de rédiger vos chèques datés du jour de la rédaction en prenant en compte :

- La durée de validité de 12 mois
- Le premier encaissement en septembre 2019

puis un chèque de caution pour le reste à payer.

Dirigez-vous vers Gaëlle (+33)(0)658974119 pour faire le point sur la bonne rédaction de votre dossier.

1 Chèque : Paiement en **1 fois par chèque** d'une banque française établie en France à l'ordre de Philippe Sionneau
1 Chèque de 4720 € N° _____ **encaissé le 1er septembre 2019.**
Nom de votre banque : _____ Nom du payeur : _____

16 Chèques : Paiement en **16 fois par chèques** d'une banque française établie en France à l'ordre de Philippe Sionneau
Chèques de 295 € du N° _____ au N° _____ **1^{er} chèque encaissé le 1^{er} septembre**
1 chèque de caution de _____ € N° _____
Nom de votre banque : _____ Nom du payeur : _____

20 Chèques : Paiement en **20 fois par chèques** d'une banque française établie en France à l'ordre de Philippe Sionneau
Chèques de 236 € du N° _____ au N° _____ **1^{er} chèque encaissé le 1^{er} septembre**
1 chèque de caution de _____ € N° _____
Nom de votre banque : _____ Nom du payeur: _____

Formation Supérieure en Acupuncture - PARIS - 2019/2021

Espèces : Caution par 16 chèques échangés lors des cours d'une banque française établie en France à l'ordre de P. Sionneau
_____ Chèques de 295 € du N° _____ au N° _____
1 chèque de caution de _____ € N° _____
Nom de votre banque : _____ Nom du payeur: _____

Paypal : Paiement en une seule fois de 4720€. Compte à créditer : philippe-sionneau@sionneau.com au 1^{er} septembre 2019
Veuillez nous avertir lorsque vous avez procédé au paiement Paypal par mail - Libellez le paiement de votre nom et de la mention FSA Paris

Virement bancaire: Paiement en une seule fois de 4720€. Le versement doit être effectif au 1^{er} septembre 2019
L'IBAN vous sera communiqué lors de votre confirmation d'inscription
Veuillez nous avertir lorsque vous avez procédé au virement bancaire par mail. Libellez le de votre nom et de la mention FSA Paris

ENGAGEMENTS DU PARTICIPANT

Attention, l'acceptation de ce contrat vous engage sur 2 années scolaires de 2019 à 2021. Votre choix du mode de paiement est figé pour 2 ans. Vous ne pourrez plus vous désengager après avoir commencé le cursus.

Le participant s'engage, après avoir commencé la formation, à suivre l'intégralité des cours. Il ne s'agit pas d'une formation à la carte.

Le participant s'engage, à avoir un comportement civique et respectueux sur le lieu des cours et sur le forum de celui-ci et à se conformer au présent contrat.

CANDIDATURE : Elle est recevable à réception du contrat lisiblement complété en **manuscrit**, signé et daté, accompagné du règlement total ou du justificatif. Si la candidature est acceptée, le candidat recevra par courriel la lettre de confirmation d'inscription avec toutes les informations utiles. Si la formation est complète il sera avisé de l'enregistrement sur la liste d'attente. Ce service permet en cas de désistement d'accéder à la formation. Celle-ci peut-être sollicitée jusqu'à la veille du cours.

PAIEMENT : Le participant doit veiller à un approvisionnement du compte débité ou prévenir l'organisateur en cas de difficulté de paiement. Les frais de retour et représentation de chèque(s) impayé(s) sont à la charge du participant. Les frais relatifs à des virements sont en intégralité à la charge de l'émetteur.

DESISTEMENT : Le désistement est accepté sans frais jusqu'à **30 jours** (dimanche et jours fériés inclus) **avant le début de la formation (soit le 20 août 2019)**.

Si un paiement a été effectué, le remboursement intégral sera fait par chèque. Après cette date la totalité de la formation reste due et l'encaissement sera opéré suivant ce contrat ou l'accord validé par écrit avec le stagiaire. Dans le cas du remboursement par virement, les frais de banque sont à la charge du participant.

DOCUMENTS : Les tarifs formations sont en net, les factures établies donc en NET. Pour les organismes de prises en charge financière, le participant doit en amont les avertir que le numéro d'agrément du formateur n'est pas français. Quel que soit le cas et la période, aucun document ou chèque(s) n'est renvoyé par courrier postal. Le dossier dans son intégralité est détruit par broyeur papier. Les factures sont envoyées à votre adresse e-mail en décembre et juin. Le certificat sera délivré selon votre assiduité en 2021 par courriel (dans la mesure d'un minimum d'absence).

ABSENCE : En cas d'absence, le participant doit prévenir l'organisateur par téléphone ou par courriel au plus tard (si possible) 48 h avant le cours. Le cours ne sera pas redonné et le montant du cours reste dû. Selon sa demande, le support de cours sera remis à une personne de son choix. Aucun support de cours n'est envoyé par email ou par courrier.

ENREGISTREMENT : Les enregistrements audio, photo et vidéo des cours sont interdits. Tout contrevenant ne sera plus accepté en cours et le montant de l'ensemble de la formation sera encaissé.

Formation Supérieure en Acupuncture – PARIS – 2019/21

COMMUNICATION : Toute notre communication est réalisée par Internet. **L'adresse courriel du participant notée sur ce contrat, doit donc être très lisible et sera la seule enregistrée.** L'adresse pour toutes correspondances est : organisation@sionneau.com

ENSEIGNANTS : Philippe Sionneau est à l'origine de la totalité du programme, des cours et des supports de cours sauf celui de la moxibustion japonaise. Il n'est pas le seul à enseigner. La formation Supérieure en Acupuncture bénéficie du talent de plusieurs enseignants (voir la présentation sur www.sionneau.com) depuis presque 10 ans avec une très haute satisfaction des participants. Chaque professeur intervient dans certains week-ends (stages) précis selon ses compétences et les besoins pédagogiques. Tous n'interviendront pas à chaque stage. Philippe Sionneau assume au total 5 week-ends majeurs.

ENGAGEMENTS DU FORMATEUR

Philippe Sionneau et ses collaborateurs s'engagent au respect du programme et du contenu des cours tel qu'ils sont annoncés sur le site <http://sionneau.com> et/ou sur la documentation.

A respecter, sauf cas de force majeure, les dates et le lieu notés sur la lettre de confirmation.

A mettre à disposition des lieux adaptés suivant le type des cours dispensés.

A s'acquitter des engagements précisés dans ce contrat envers les participants.

A ne transmettre les données personnelles de l'étudiant à aucun autre organisme ou entreprise. Il utilisera ces données personnelles (essentiellement son courriel) uniquement pour communiquer avec lui durant la formation et pour le tenir informé au sujet des formations présentielle ou online, ou tout autre nouveauté sur le site sionneau.com au travers d'une newsletter à laquelle il peut se désabonner quand il le souhaite.

Je certifie sur l'honneur avoir lu et compris les termes des trois pages de ce contrat, le programme et toutes les informations concernant la Formation Supérieure en Acupuncture disponibles sur le site :

<http://sionneau.com/formations/faq/>

Votre NOM et prénom : _____

Fait à _____ le : _____

Signature manuscrite obligatoire suivie de la mention « lu et accepté, bon pour accord ».

Signature

« Bon pour accord »

N'hésitez pas à contacter Gaëlle, par courriel ou téléphone pour votre inscription.

Si vous pouvez bénéficier d'une prise en charge par un organisme nous vous aidons à monter le dossier.

Merci d'envoyer les 3 pages de ce contrat et votre paiement à l'organisateur:

LaBAG - 81 avenue des frères Le Gall – 22310 Plestin les grèves

Mobile (0033) (0)6 58 97 41 19 organisation@sionneau.com